

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Modifications concernant le Service fédéral d'audit interne

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à préciser les missions du Service fédéral d'audit interne (FAI) en modifiant en profondeur son arrêté constitutif qui date du 4 mai 2016.

Les grandes lignes de ce projet d'arrêté royal sont les suivantes :

- rattachement du FAI au SPF BOSA et non plus au SPF Chancellerie du Premier Ministre. À l'avenir, ce sera donc aussi le SPF BOSA qui assurera le soutien administratif et logistique du FAI. Les crédits de fonctionnement du service seront ainsi transférés au SPF BOSA à partir du 1er janvier 2025. Le FAI conserve cependant son fonctionnement indépendant et dispose dès lors d'un plan et d'une enveloppe de personnel propres
- l'assurance d'un meilleur suivi des audits par les fonctionnaires dirigeants qui appartiennent à l'univers d'audit du FAI
- l'accès aux informations du FAI dans le cadre d'audits et d'enquêtes préliminaires dans le cadre d'éventuelles atteintes à l'intégrité ou d'audits forensiques proprement dits a été précisé et élargi

En outre, le FAI joue, pour le compte de plusieurs organisations, le rôle de canal de signalement interne pour les éventuelles atteintes à l'intégrité. Dans ce contexte, le Conseil des ministres a approuvé la clé de répartition qui a été calculée dans le cadre de la création du canal de signalement interne, à savoir une charge budgétaire supplémentaire qui correspond à un rapport de 0,1 % du nombre d'ETP d'une organisation qui souhaite faire appel au FAI pour cette mission.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État après négociations syndicales.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection
des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@bertrand.fed.be